

Canada

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DU CANTON DE MELBOURNE, TENUE LE 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2025 À 19 H 30, À L'HÔTEL DE VILLE, AU 1257, ROUTE 243, CANTON DE MELBOURNE, SOUS LA PRÉSidence DE DOUGLAS MORRISON, MAIRE.**

**Sont présents:**

Monsieur Douglas Morrison, maire  
Monsieur David Paterson, conseiller au siège numéro 1  
Madame Geneviève Labonté, conseillère au siège numéro 2  
Monsieur Jeff Garrett, conseiller au siège numéro 3  
Madame Audrey Morneau, conseillère au siège numéro 4  
Monsieur Nicolas Moore, conseiller au siège numéro 5  
Monsieur Daniel Enright, conseiller au siège numéro 6

**Également présente:**

Madame Cindy Jones, directrice générale et secrétaire de l'assemblée

**Ouverture de la séance et présence:**

Monsieur le maire, Douglas Morrison, souhaite la bienvenue à tous les membres présents à cette séance ordinaire du conseil municipal du Canton de Melbourne. La régularité de la convocation et le quorum ayant été constatés par Monsieur le Maire, la séance est déclarée par le conseiller Daniel Enright régulièrement ouverte.

Sauf indication contraire lors du vote sur une proposition particulière, la personne qui préside la séance ne participe pas au vote sur une proposition.

**ORDRE DU JOUR**

**Séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 1<sup>er</sup> décembre 2025 à 19 h 30, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, Québec.**

**Ouverture**

1. Ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 novembre
3. Période des questions

**Urbanisme/Inspection**

4. Certificat de conformité - Règlement numéro 2025-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain

**Administration**

5. Correspondances
6. Compte-rendu des élections municipales générales du 2 novembre 2025
7. Dépôt des déclarations d'intérêts pécuniaires des élus municipaux
8. Déclaration de dons ou autres avantages
9. Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 – courriel d'acceptation de la programmation #3
10. Dépôt des états comparatifs au 30 novembre 2025
11. Transfert budgétaire
12. Affichage d'un poste administratif
13. Maire suppléant
14. RREMQ (régime de retraite) - participation 2026
15. Trans-Appel - contribution municipale 2026
16. Archiviste - liste de destruction
17. Autorisation de payer la facture pour les travaux de construction de l'éclairage du terrain de soccer
18. Offre de services – Luc Lemay, Ébénisterie d'Art – fabrication d'enseignes pour la municipalité
19. Offre de services – formation en présentiel « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu (e) »

20. Demande du Club Quad de la MRC du Val Saint-François
21. Médaille de la Lieutenant-gouverneure du Québec
22. Demande de soutien financier – Corporation du Pays de l'Ardoise
23. Demande de soutien financier - Centre d'Art de Richmond
24. Don & publicités (Maison de la famille les Arbrisseaux, The Record, Actualité / Étincelle)

**Voirie**

25. Service de nivelleuse

**Hygiène du milieu**

26. Collecte des arbres de Noël

**Factures**

27. Factures/Bills

**Varia**

**Levée de l'assemblée**

---

**Ordre du jour** : 2025-12-01, 1 **Attendu que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté que l'ordre du jour proposé aux membres soit adopté en laissant ouvert l'item Varia.

**Procès-verbal** : 2025-12-01, 2 **Attendu que** tous et chacun des membres de ce conseil ont déclaré avoir reçu, avant ce jour, copie du procès-verbal du 10 novembre 2025;

Il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, d'adopter le procès-verbal du 10 novembre 2025.

**Période de questions** : 2025-12-01 Aucun visiteur

**Certificat de conformité - Règlement numéro 2025-01 visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain** : 2025-12-01 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du conseil que le certificat de conformité pour le règlement 2025-01, un règlement visant à modifier le règlement de zonage numéro 2008-02 et ses amendements afin d'introduire des dispositions concernant les dômes utilisés à des fins industrielles et de permettre plus d'un bâtiment principal utilisé à des fins industrielles par terrain, émis par la MRC du Val-Saint-François a été reçu le 12 novembre 2025.

**Correspondances** : 2025-12-01 La liste de la correspondance, reçue pour la période du 11 novembre au 1<sup>er</sup> décembre 2025, a été remise à chacun des membres du conseil. La correspondance faisant l'objet d'une résolution sera déposée aux archives.

**Compte-rendu des élections municipales générales du 2 novembre 2025** : 2025-12-01 La directrice générale et greffière-trésorière présente aux membres du conseil un compte-rendu sur les procédures électorales des élections municipales générales du 2 novembre 2025.

**Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires** : 2025-12-01 La directrice générale et greffière-trésorière déclare avoir reçu les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil et les déposent à cette séance.

**Déclaration de dons ou autres avantages** : 2025-12-01 La directrice générale et greffière-trésorière confirme qu'elle a reçu la confirmation de chaque élu (e) et que personne n'a reçu aucun don ou autre avantage

au cours de l'année 2025.

**Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028 – courriel d'acceptation de la programmation #3** : 2025-12-01 La directrice générale et greffière-trésorière informe les membres du Conseil que la programmation des travaux no. 3 présentée par la Municipalité le 6 novembre 2025 a été acceptée par le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 27 novembre 2025.

**État comparatif au 30 novembre 2025** : 2025-12-01 Le Conseil prend connaissance des états comparatifs des activités de fonctionnement pour la période se terminant le 30 novembre 2025, déposé par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Transfert budgétaire** : 2025-12-01, 3 Le Conseil prend connaissance d'un document identifiant les transferts budgétaires proposés par la directrice générale et greffière-trésorière.

Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu par les conseillers présents d'accepter les transferts budgétaires proposés par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Affichage d'un poste administratif** : 2025-12-01, 4 **Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne doit assurer la continuité et la qualité des services administratifs offerts à la population;

**Attendu qu'il** est nécessaire de procéder à l'embauche d'un(e) adjoint(e) administratif(ve) à temps plein pour soutenir la direction générale, le service d'inspection et le service des travaux publics;

**Attendu que** l'affichage est fait en prévision de la retraite prochaine de la secrétaire administrative;

**Attendu que** le projet d'affichage de ce poste a été présenté aux membres du conseil;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par la conseillère Geneviève Labonté et résolu à l'unanimité :

**Que** le conseil municipal autorise l'affichage du poste d'adjoint(e) administratif(ve) tel que présenté;

**Que** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à procéder à la diffusion de l'offre d'emploi selon les modalités prévues;

**Que** la directrice générale et greffière-trésorière soit également mandatée pour recevoir et analyser les candidatures et soumettre des recommandations au comité de sélection;

**Qu'un** comité de sélection soit formé pour réaliser les entrevues de sélection, lequel sera composé de la directrice générale et de membres du conseil désignés à cette fin.

**Maire suppléant** : 2025-12-01, 5 Sur proposition de la conseillère Geneviève Labonté, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents de désigner le conseiller Daniel Enright comme maire suppléant de la Municipalité du Canton de Melbourne pour la période de janvier à juin 2026; que Monsieur Enright siégera à la table de la MRC du Val-Saint-François à la place de Monsieur le Maire, Douglas Morrison, lorsque Monsieur Morrison ne pourra pas y siéger.

**Régime de retraite des employés municipaux** : 2025-12-01, 6 Un communiqué concernant la participation de la Municipalité du Canton de Melbourne au Régime de Retraite des Employés municipaux du Québec (RREMQ) a été déposé. Au 1<sup>er</sup> janvier de chaque année, les organismes

auront l'opportunité de modifier leurs choix.

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Nicolas Moore, il est résolu à l'unanimité qu'il n'y ait aucun changement à apporter au Régime de Retraite des Employés municipaux pour l'année 2026.

**Trans-Appel** : 2025-12-01, 7 **Attendu** l'entente annuelle de service de transport adapté avec l'organisme Trans-Appel Inc.;

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labonté, appuyé par le conseiller David Paterson, et résolu à l'unanimité par les conseillers présents d'accepter :

**Que** la Ville de Windsor soit désignée comme organisme mandataire du service de transport adapté, tel que stipulé initialement dans le protocole d'entente et qu'elle délègue à Trans-Appel Inc. l'organisation du service de transport adapté;

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne adhère au service du transport adapté pour l'année 2026 et de payer la contribution municipale établie à 7,54 \$ par personne pour un montant total de 8 557,90 \$;

**Que** la tarification des déplacements des personnes admissibles soit fixée, pour l'année 2026, à 4 \$ pour un déplacement local et à 9 \$ déplacement vers Sherbrooke.

**Archiviste – liste de destruction** : 2025-12-01, 8 Sur proposition du conseiller Nicolas Moore, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, il est résolu à l'unanimité que le Conseil autorise la destruction des documents détaillés provenant de la liste émise selon la firme *L'Archiviste Michel Hamel* et déposée devant le Conseil par la directrice générale et greffière-trésorière.

**Autorisation de payer la facture pour les travaux de construction de l'éclairage du terrain de soccer** : 2025-12-01, 9 **Considérant que** la résolution numéro 2025-04-07, 21 adoptée le 7 avril 2025, avait pour but de mandater le Canton de Cleveland pour assurer la maîtrise d'œuvre du projet pour les travaux d'éclairage d'un terrain de soccer au Richmond Regional High School (RRHS);

**Considérant que** les travaux ont été réalisés conformément au contrat par la compagnie Pelletier et Picard Inc. et qu'une recommandation de paiement a été produite par la firme IME Experts-conseils Inc.

**Considérant qu'**une facture de la Municipalité du Canton de Cleveland a été reçue représentant la part de la Municipalité du Canton de Melbourne dans le projet, celle-ci étant calculée au prorata de la population;

Il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité que la Municipalité du Canton de Melbourne autorise le paiement de la facture no. 202507601 soumise par la Municipalité du Canton de Cleveland pour un montant total de 36 394,38 \$; que le montant était prévu au budget 2025, adopté en décembre 2024 au poste de budgétaire 03-310-06-000 (Immobilisations – loisirs & culture).

**Offre de services – Luc Lemay, Ébénisterie d'Art – fabrication d'enseignes pour la municipalité** : 2025-12-01, 10 Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Nicolas Moore, il est résolu à l'unanimité de retenir l'offre de service de Monsieur Luc Lemay pour la fabrication de deux enseignes pour la municipalité au montant de 4 570 \$ (plus taxes), et ce, selon l'offre déposée en date du 24 octobre 2025.

**Offre de services – formation en présentiel « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu (e) »** : 2025-12-01, 11  
**Attendu que** la Fédération québécoise des municipalités (FQM) propose une formation intitulée « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) » destinée à favoriser une meilleure compréhension des fonctions, obligations légales et mécanismes de gouvernance municipale;

**Attendu que** cette formation obligatoire vise à soutenir les élu(e)s municipaux dans leur rôle, notamment en ce qui concerne le fonctionnement du conseil, la gestion budgétaire, les relations politiques et administratives, ainsi que l'aménagement du territoire, tel que décrit dans l'offre de services reçue de la FQM;

**Attendu que** le coût pour cette formation est de 2 985 \$, plus taxes, pour un maximum de quatorze participants, ainsi que des frais additionnels de 199 \$ plus taxes pour chaque participant excédentaire, et que les frais d'hébergement, repas, transport du formateur, location de salle, pauses santé et repas du midi sont à la charge de la municipalité;

**Attendu que** la formation se tiendra en partenariat avec la Ville de Richmond, et que chaque municipalité contribuera financièrement en fonction du nombre de participants;

**Attendu que** la Municipalité du Canton de Melbourne assumera les paiements auprès de la FQM et prendra en charge la facturation à la Ville de Richmond pour leur part respective des frais, incluant le coût de participation, les taxes applicables et la répartition des frais connexes;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité :

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne accepte l'offre de services de la FQM pour la tenue de la formation « Comprendre le fonctionnement municipal et le rôle d'élu(e) » le 31 janvier 2026, selon les conditions précisées dans l'offre de services;

**Que** la directrice générale et greffière-trésorière soit autorisée à compléter tous les documents requis, à transmettre la liste des participants et à coordonner la logistique nécessaire à la tenue de la formation;

**Que** cette formation soit organisée en partenariat avec la Ville de Richmond, chaque municipalité étant responsable pour leur part respective des frais, et que le Canton de Melbourne procède à la refacturation de la part des coûts attribuable à la Ville de Richmond selon la participation de leurs élus.

**Demande du Club Quad de la MRC du Val Saint-François** : 2025-12-01, 12  
**Attendu que** le Club Quad de la MRC du Val Saint-François a présenté une demande à la Municipalité du Canton de Melbourne afin d'autoriser la circulation de véhicules hors route sur le chemin Ely, pour un tronçon de 350 mètres jusqu'à la rue Belmont, aux limites de Richmond, dans le cadre d'un projet pilote;

**Attendu que** ce projet vise à offrir une solution sécuritaire et conforme à la loi pour le déplacement des quadistes, en remplaçant le sentier actuel pour traverser le pont de la route 116 dans une zone où la circulation sur le trottoir se révèle dangereuse et inadéquate;

**Attendu que** la demande concerne la période hivernale, soit du 1er décembre au 15 mars, pour une seule saison, avec réévaluation de l'autorisation à l'issue de cette période;

**Attendu que** la circulation envisagée est conditionnelle à l'approbation des partenaires concernés, soit la Ville de Richmond et le Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD);

**Attendu que** le projet s'inscrit dans une volonté de soutenir l'activité du Club Quad de la MRC du Val Saint-François, de dynamiser la région et de favoriser des retombées économiques locales;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par la conseillère Audrey Morneau et résolu à l'unanimité :

**Que** la Municipalité du Canton de Melbourne autorise, à titre de projet pilote pour la saison hivernale du 1er décembre au 15 mars, la circulation des véhicules hors route du Club Quad de la MRC du Val St-François sur le chemin Ely, pour un tronçon de 350 mètres jusqu'à la rue Belmont;

**Que** cette autorisation soit conditionnelle à l'obtention de l'approbation de la Ville de Richmond et du MTMD, et que ladite circulation ne soit permise qu'une fois ces approbations reçues;

**Que** toutes les conditions et obligations prévues par la loi sur les véhicules hors route ainsi que par les règlements municipaux applicables soient respectées en tout temps;

**Que** le Club Quad de la MRC du Val St-François soit responsable de l'affichage approprié, de l'entretien du tronçon autorisé et de la gestion sécuritaire des lieux pour la durée de la période permise;

**Que** le Club Quad de la MRC du Val Saint-François fournisse à la municipalité, avant le début du projet pilote, le nom et les coordonnées d'une personne responsable à contacter pour tout incident ou plainte des riverains en lien avec la circulation sur le tronçon autorisé;

**Qu'**une copie de la présente résolution soit transmise aux partenaires concernés pour information et conformité à la démarche d'approbation, et qu'**une** réévaluation soit effectuée après la période autorisée afin de statuer sur la suite du projet.

**Médaille de la Lieutenante-gouverneure du Québec** : 2025-12-01, 13  
**Considérant que** le Bureau de la Lieutenante-gouverneure a un programme de Distinction honorifique, offrant une médaille de la Lieutenante-gouverneure aux aînés;

**Considérant que** la Municipalité du Canton de Melbourne compte plusieurs aînés répondant à des critères spécifiques tels que: être résident permanent du Québec, être âgé de 65 ans ou plus, et avoir ou avoir eu par son action bénévole une influence positive dans la communauté;

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Jeff Garrett, et résolu à l'unanimité des conseillers présents de soumettre la candidature de Monsieur James Johnston comme médaillée de la Lieutenante-gouverneure aux aînés.

**Demande de contribution financière – Corporation du Pays de l'ardoise – bureau d'accueil touristique et le mois du cirque 2026** : 2025-12-01, 14 **Attendu que** la Corporation du Pays de l'ardoise demande une participation financière aux activités du bureau d'accueil touristique et aux activités prévues durant le mois du cirque 2026 à la hauteur de 0,90 \$ / habitant;

Il est proposé par le conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Nicolas Moore et résolu à l'unanimité d'autoriser une aide financière à la Corporation du Pays de l'ardoise comme suit :

- |                                                  |           |
|--------------------------------------------------|-----------|
| • Bureau d'accueil touristique (1 148 x 0,25 \$) | 287 \$    |
| • Cirque au centre-ville (1 148 x 0,65 \$)       | 746,20 \$ |

**Demande de soutien financier – Le Centre d'art de Richmond** : 2025-12-01, 15 **Attendu que** le Centre d'art de Richmond a présenté une demande de renouvellement de soutien financier de 2 000 \$ de la Municipalité du Canton de Melbourne;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est sensible à leur situation financière et à la volonté du Centre d'art de Richmond d'assurer un accès aux arts et à la musique par le biais de la diffusion d'activités culturelles et de la tenue d'une grande variété de cours de musique;

**Attendu que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne est conscient des coûts d'exploitation considérable qui ne cesse d'augmenter;

Sur proposition du conseiller Daniel Enright, appuyé par le conseiller Nicolas Moore, il est résolu à l'unanimité des conseillers que le Conseil autorise un montant de 1 500 \$ pour 2026 au Centre d'art de Richmond.

**Publicités** : 2025-12-01, 16 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller David Paterson, il est résolu par les conseillers d'autoriser les dépenses suivantes en publicités :

The Record (season greetings)	79 \$ (plus taxes)
L'Étincelle	186 \$ (plus taxes)

**Service de nivelleuse 2026** : 2025-12-01, 17 Sur proposition du conseiller Jeff Garrett, appuyé par le conseiller Daniel Enright, il est résolu à l'unanimité que le conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne fixe à 210 \$ le tarif horaire couvrant les services de la nivelleuse avec opérateur pour 2026; qu'une copie de cette résolution soit transmise à la Société de Gestion des Matières résiduelles du Val-Saint-François et au Village de Kingsbury.

**Collecte des arbres de Noël** : 2025-12-01, 18 **Attendu que** la MRC offre de récupérer gratuitement les sapins dans les municipalités le mardi 13 janvier 2026;

Sur proposition de la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Nicolas Moore, il est résolu à l'unanimité que le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne autorise le dépôt des arbres de Noël, au point de dépôt situé à côté du garage municipal de l'Hôtel de Ville, pour la cueillette jusqu'au lundi 12 janvier 2026.

**Factures** : 2025-12-01, 19 **Attendu que** la directrice générale et greffière-trésorière a remis une copie de la liste des comptes à payer (montant : 80 779,10 \$) et des chèques émis (montant : 18 660,30 \$) à chacun des membres du conseil;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Nicolas Moore que les comptes à payer et les chèques émis selon les listes transmises à chacun des membres du conseil soient acceptés et/ou payés.

**Varia** : 2025-12-01 Aucun sujet à discuter.

**Levée de la séance** : 2025-12-01, 20 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller David Paterson que la séance soit levée à 20 h 20. La prochaine séance ordinaire se tiendra le lundi 12 janvier 2026.

---

Douglas Morrison  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

## APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, Douglas Morrison, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 2<sup>e</sup> jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-cinq.

---

Douglas Morrison  
Maire

Le 15 décembre 2025

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du budget, tenue le 15 décembre 2025 à 19 h, à l'Hôtel de Ville, au 1257, route 243, Canton de Melbourne, sous la présidence du Maire, Monsieur Douglas Morrison.**

**Conseillers présents :**

David Paterson	Siège #1	Audrey Morneau	Siège #4
Geneviève Labonté	Siège #2	Nicolas Moore	Siège #5
Jeffrey Garrett	Siège #3	Daniel Enright	Siège #6

Le tout formant quorum conformément aux dispositions du Code municipal.

Madame Cindy Jones, directrice générale et greffière-trésorière, est aussi présente.

**Avis de convocation :**

Conformément à l'article 153 du Code municipal du Québec, l'avis de convocation de la présente séance extraordinaire a été adressé à tous les membres du conseil dans les délais prescrits. Seuls les sujets mentionnés à cet avis de convocation seront traités lors de la présente séance.

Conformément à l'article 956 du Code municipal du Québec, un avis public de cette séance a été donné le 5 décembre 2025.

Les membres du conseil affirment avoir reçu l'avis de convocation ainsi que tous les documents relatifs à cette séance.

Lors de cette séance, les délibérations et les périodes de questions porteront exclusivement sur le budget de l'année 2026, le mode de financement d'une dépense prévue au budget ainsi que le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

**Ouverture de l'assemblée :**

Monsieur le maire constate que les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, la séance est déclarée ouverte par la conseillère Geneviève Labonté.

**Ordre du jour**

1. Ouverture et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2026
4. Lecture et présentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028

5. Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations
6. Adoption du budget pour l'année 2026
7. Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028
8. Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2025-03, un règlement pour fixer les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026 et les modalités de leur perception
9. Période de questions portant exclusivement sur le règlement numéro 2025-03
10. Levée de la séance

**Adoption de l'ordre du jour** : 2025-12-15, 1 **Considérant que** chacun des membres du conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance, lequel a été lu à haute voix par le maire;

Il est proposé par la conseillère Audrey Morneau, appuyé par le conseiller Daniel Enright et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour tel que présenté.

**Lecture et présentation du budget proposé pour l'année 2026** : La directrice générale présente le projet des prévisions budgétaires pour l'année 2026.

**Lecture et présentation du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028** : La directrice générale présente le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028.

**Période de questions portant exclusivement sur le budget proposé pour l'année 2026 et le programme triennal d'immobilisations** : Aucun visiteur et aucune question.

**Adoption du budget 2026** : 2025-12-15, 2 **Considérant qu'en** vertu de l'article 954 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter un budget équilibré pour l'exercice financier 2026;

**Considérant qu'en** vertu de l'article 957 du Code municipal du Québec, le budget ou le programme triennal d'immobilisations adopté doivent être distribués gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité;

**Considérant que** le Conseil de la Municipalité du Canton de Melbourne prévoit un budget équilibré pour l'exercice financier 2026, le tout réparti comme suit :

#### **Prévisions budgétaires Exercice se terminant le 31 décembre 2026**

Taxes sur la valeur foncière	1 429 305
Taxes sur une autre base	212 935
Autres revenus de sources locales	115 578
Transferts (gouv. du Québec)	705 245

**Total des revenus** **2 463 063 \$**

Administration générale	511 509
Sécurité publique	381 740
Transport	1 187 389
Hygiène du milieu	223 805
Aménagement & urbanisme	94 230
Loisirs et culture	108 225
Frais de financement	63 335

<b>Total des dépenses</b>	<b>2 570 263 \$</b>
Déficit de l'exercice	<b>(107 200 \$)</b>
<b>Affectations</b>	
Dépenses en immobilisations	(456 800)
Subventions	294 000
Surplus accumulé affecté	240 000
Fonds réservés	30 000
<b>Excédents (déficit) 2026</b>	<b>0, 00 \$</b>

**En conséquence**, il est proposé par le conseiller David Paterson, appuyé par la conseillère Audrey Morneau, et résolu à l'unanimité que le budget pour l'année financière 2026 soit adopté tel que présenté et qu'un document explicatif du budget et le programme triennal d'immobilisation soient distribués gratuitement à chaque adresse civique sur le territoire de la municipalité conformément à l'article 957 du Code municipal du Québec.

**Adoption du programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028** : 2025-12-15, 3 **Considérant qu'en** vertu de l'article 953.1 du Code municipal du Québec, le conseil doit préparer et adopter le programme des immobilisations de la municipalité pour les trois (3) années financières subséquentes;

**Considérant que** le PTI 2026-2027-2028 a été déposé à la table du conseil;

Il est proposé par la conseillère Geneviève Labonté, appuyé par le conseiller Jeff Garrett et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028 tel que déposé.

**Avis de motion et présentation du projet de règlement numéro 2025-03, règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026 en plus de leurs modalités de perception** : 2025-12-15, 4 Le conseiller Daniel Enright donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, un règlement fixant les taux de taxes et les tarifs pour l'exercice financier 2026 en plus de leurs modalités de perception.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

**Période de questions portant exclusivement sur le règlement numéro 2025-03** : Aucun visiteur et aucune question.

**Levée de la séance** : 2025-12-15, 5 Tous les sujets portés à l'ordre du jour de cette séance ayant fait l'objet de discussions et de résolutions, le cas échéant, il est proposé par le conseiller David Paterson que la séance soit levée à 19 h 12.

---

Douglas Morrison  
Maire

---

Cindy Jones  
Directrice générale et greffière-trésorière

## APPROBATION DES RÉSOLUTIONS

Je, Douglas Morrison, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

À Canton de Melbourne ce 16e jour du mois de décembre de l'an deux mille vingt-quatre.

---

Douglas Morrison  
Maire